

avancés, il préconisa le fer rouge, lui attribuant l'avantage de prévenir de nouvelles infiltrations, de protéger la plaie récente contre le contact d'un liquide irritant et de prévenir la phlébite du tissu érectile. — Enfin, il imagina pour l'*urétrotomie d'avant en arrière*, un instrument très-ingénieux qui, grâce à une tige conductrice sur laquelle se meut la lame tranchante, met le chirurgien à l'abri du danger de blesser les parois urétrales et de faire fausse route.

C'est encore par une lettre à l'Institut, en 1836, qu'il fit connaître son procédé pour *la cure radicale des hernies*, et les premiers cas dans lesquels il y avait eu recours. L'année suivante, il publia un long mémoire embrassant la critique des méthodes de Gerdy et de Mayor, et l'exposition de la sienne. Des observations très-intéressantes y sont rapportées; mais les résultats thérapeutiques, assez incomplets, imposent à l'auteur des conclusions pleines de réserve. Il avoue la peine qu'il éprouve, après des travaux qui n'ont pas été sans anxiété, à poser des préceptes très-limités dans leur application. « Il n'y a là, cependant, ajoute-t-il, rien qui ne se retrouve d'ordinaire dans les travaux de la science et de la pratique. Les vérités que l'on découvre et les résultats utiles auxquels on arrive, sont toujours au-dessous des espérances qu'on a conçues. » Ce jugement déjà sévère, devait être confirmé par une plus longue expérience; et cette méthode si simple à exécuter devait être définitivement rejetée comme infidèle.

— C'est en 1841, que M. Bonnet publia son remarquable traité *des sections tendineuses et musculaires*. Il prit ainsi une part active au développement d'une méthode et d'un ordre d'idées qui furent, à cette époque, l'objet de beaucoup de travaux et d'un engouement parfois porté au-delà des bornes du zèle scientifique. Aujourd'hui, les exagérations